

Revue de Presse Priartem

Mot clef : Priartem

Période : 15 octobre 2007 – 15 janvier 2008

Téléphonie mobile/enfants : les associations vont demander l'interdiction

15 Janvier 2008

12:59 GMT

Agence France Presse

Copyright Agence France-Presse, 2008 All reproduction and presentation rights reserved.

PARIS, 15 jan 2008 (AFP) -

Les associations de défense de l'environnement qui doivent être reçues mardi après-midi par la ministre de la santé Roselyne Bachelot à propos des téléphones portables pour enfants vont lui demander leur interdiction pure et simple.

"Après plusieurs années pendant lesquelles les autorités publiques ont privilégié une stratégie lénifiante et attentiste, le ministère de la santé semble enfin prendre conscience de l'ampleur du risque", ont estimé mardi Priartém et Agir pour l'environnement, dans un communiqué.

Elles ont espéré que "les inquiétudes du ministère de la santé seront rapidement suivies de mesures réglementaires". "Il faut une expression claire", a souligné à l'AFP Janine Le Calvez, de Priartém.

Lors des précédentes mises sur le marché de téléphones pour enfants, les associations avaient obtenu elles-mêmes des chaînes commerciales qu'elles retirent de la vente ou refusent de vendre les appareils. Mais cette fois-ci Imaginarium, qui a lancé pour Noël un téléphone pour enfants, "est à la fois le fabricant et le distributeur", a-t-elle souligné.

Mardi matin, sur RMC, Mme Bachelot a estimé que le portable pour enfant n'était "pas utile" et a recommandé aux parents de ne pas l'acheter, tout en soulignant que les études engagées sur le sujet n'allaient pas dans le sens de la dangerosité -et donc de l'interdiction.

Pour Stephen Kerckhove, d'Agir pour l'environnement, "c'est de la schizophrénie d'être inquiète en tant que mère et de ne pas interdire en tant que ministre".

"On attend de voir si on passe de la communication à l'action, on espère qu'on en restera pas aux effets de bonne conscience", a-t-il déclaré à l'AFP. Pour lui, "un ministre doit prendre fait et cause pour le principe de précaution, et elle doit réglementer".

Les associations se sont dites favorables aussi à de grandes campagnes d'information et de sensibilisation, avec éventuellement, a noté Stephen Kerckhove, une mention sur les téléphones portables du genre "un usage prolongé peut nuire à la santé", comme sur les paquets de cigarettes.

Elles ont regretté enfin le retard mis à la publication de la synthèse générale de l'OMS sur le problème du portable, et "l'opacité" de l'expertise menée par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset).

Le téléphone portable pour le jeune enfant "n'est pas utile" (Bachelot)

AFPFR00020080115e41f0026n

VM

254 Mots

15 Janvier 2008

10:03 GMT

Agence France Presse

Français

Copyright Agence France-Presse, 2008 All reproduction and presentation rights reserved.

PARIS, 15 jan 2008 (AFP) -

La ministre de la Santé Roselyne Bachelot a estimé mardi que le téléphone portable pour le jeune enfant "n'est pas utile", conseillant aux parents "de ne pas acheter ce genre d'appareils".

"Ma réaction de mère de famille c'est que je ne suis vraiment pas enthousiaste sur la vente de ces téléphones portables aux petits enfants", a déclaré la ministre sur RMC.

En tant que ministre de la Santé, "il faut que j'aille dans cette question avec prudence", a-t-elle ajouté, notant que le téléphone portable est aussi "un élément d'alerte" pour les parents.

"Ce que nous savons des études n'est pas concluant dans le signe de la dangerosité", a déclaré Mme Bachelot, rappelant avoir néanmoins "en vertu du principe de précaution", missionné l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) pour faire le point sur le sujet. "Si les études - mais elles n'en prennent pas le chemin - étaient concluantes (dans le sens de la dangerosité, NDLR), bien évidemment nous interdirions cela", a-t-elle ajouté.

Mme Bachelot a également estimé que l'utilisation du téléphone portable dans un établissement d'enseignement, même au lycée, "est vraiment parfaitement inadéquate", et a invité les parents à apprendre aux enfants à s'en servir avec raison.

Deux associations, Agir pour l'environnement et Priartem, doivent être reçues mardi au ministère de la Santé.

Janine Le Calvez; Présidente de Priartem (Pour la réglementation des implantations d'antennes-relais et de téléphonie mobile)

Recueilli par Hélène Rouquette-Valeins

14 Janvier 2008

Sud Ouest

Copyright 2008 Sud Ouest All Rights Reserved.

QUESTIONS À

1 Vous rencontrez demain la ministre de la Santé. De quelles craintes allez-vous lui faire part ?

Un certain nombre d'études épidémiologiques effectuées sur des adultes montrent que les scientifiques s'intéressent de plus en plus aux risques neurologiques et de cancers (tumeurs au cerveau, cancers des glandes salivaires) en rapport avec les ondes électromagnétiques. Une étude polonaise a aussi démontré les risques sur la fertilité masculine. En 2006, ce sont des chercheurs brésiliens qui ont montré que les cerveaux des enfants absorbent 60 % de rayonnement magnétique de plus que celui des adultes. Leur boîte crânienne est plus mince, et leur système neurologique est encore en formation. Au nom du principe de précaution, nous estimons qu'il est dangereux d'équiper très tôt les enfants de téléphones portables, car plus tôt ils les utiliseront, plus tôt ils entreront dans la zone fatidique des dix ans dont les scientifiques craignent qu'elle détermine le déclenchement de maladies.

2 Avez-vous déjà pu intervenir récemment ?

Nous avons joué notre rôle d'association vis-à-vis des pouvoirs publics, et auparavant nous étions intervenus auprès de Carrefour, du BHV et d'Auchan pour qu'ils retirent de la vente le Kiditel, destiné aux enfants de moins de 10 ans, et le BabyMo, destiné aux enfants de 4 à 8 ans.

3 Puisqu'il y a un marché, n'y aura-t-il pas d'autres offensives ?

Il faut absolument lutter contre la banalisation de l'usage précoce du téléphone portable. Et il faut faire pression sur le ministère de la Santé, qui est très timide sur le sujet. Nous demandons, outre l'interdiction, le lancement de grandes campagnes d'information. La ministre - c'est une première - va être obligée de prendre publiquement position.

4 Mais le téléphone portable n'est-il pas entré dans les mœurs ?

C'est un outil utile à condition d'en faire un usage raisonnable et raisonné.

Le contexte.

14 Janvier 2008

Sud Ouest

Copyright 2008 Sud Ouest All Rights Reserved.

Le contexte.

La société espagnole Imaginarium entame la commercialisation en France du MO1, un téléphone mobile explicitement destiné aux enfants de 6 ans et plus. Il s'agit du troisième produit de ce type à être vendu sur le marché hexagonal, après le Babymo en 2005 puis le Kiditel au printemps dernier. À chaque fois, les associations Agir pour l'environnement et Priartem s'y sont opposées, arguant des risques sanitaires. Elles ont fait retirer de la vente les deux précédents produits et comptent faire de même avec le MO1. Elles seront reçues au cabinet de Roselyne Bachelot demain.

Classement des ondes

14 Janvier 2008

Sud Ouest

Copyright 2008 Sud Ouest All Rights Reserved.

Classement des ondes

Le magazine « Quelle santé. Mieux consommer bio » de novembre dernier classe sous le titre « mauvaises ondes » celles émises par le TGV et les trains électriques, les lignes à haute tension, les écrans cathodiques, les antennes-relais, Wi-Fi, Bluetooth et bientôt Wimax.

Les associations qui veillent

Le Crirem (Centre de recherche et d'information sur les rayonnements électromagnétiques non ionisants), tél. 02 43 21 18 69. Priartem (Pour une réglementation des implantations d'antennes relais et de téléphonie portable), tél. 01 42 47 81 54. Rififi sur les ondes Wifi (wifi.blog4ever.com).

Un marché de la précaution

Une société commerciale s'est empressée de diffuser un patch pour contrer les ondes passives du téléphone portable. Prétendument testé par le Centre de mécanique ondulatoire appliqué et vendu 10 euros. Le marché de la peur est lui aussi juteux.

Une étude internationale

En août 2006, le Bioinitiative Group, qui regroupe des scientifiques internationaux, a publié une grande étude qui démontre les risques des ondes électromagnétiques sur la santé mais dont l'écho s'est heurté à des enjeux économiques considérables.

Faut-il interdire le téléphone portable aux enfants ?

enquête

Maud Dugrand

14 Janvier 2008

L'Humanité

Copyright 2008 L'Humanité All Rights Reserved

Santé . Les ondes électromagnétiques émises par les téléphones mobiles seraient un facteur

de risques pour la santé, notamment celle des enfants. Des associations réclament l'interdiction des portables pour les tout-petits et une grande campagne d'information sur leur utilisation.

Le téléphone portable aurait-il des effets néfastes sur notre santé et en particulier sur

celle de nos enfants ? D'un certain point de vue, cette question semble saugrenue : 70 % des enfants de douze à quatorze ans posséderaient déjà leur propre mobile et certains depuis la fin de l'école primaire (lire reportage ci-après). De plus, le marché arrivant à saturation du côté des adultes - 52 millions de personnes possèdent un portable en France -, les industriels tentent de cibler les tout-petits. On a vu passer le BabyMo pour les enfants de quatre à huit ans, puis le Kiditel, sorte de GPS pour enfant, et maintenant le M01, livré juste avant Noël par une société espagnole et destiné aux gamins à partir de six ans. Certains se diront donc : « Si on en vend pour les enfants, c'est que ce n'est pas dangereux. » Si c'était si simple...

Le 2 janvier, pour la première fois, le ministère de la Santé s'exprimait publiquement sur les éventuels risques sanitaires « liés aux téléphones mobiles pour une utilisation intense et de longue durée » (plus de dix ans). Et appelait les parents à la prudence quant à son usage : « L'hypothèse d'un risque ne pouvant pas être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée. » « Mieux vaut tard que jamais », répondaient dès le lendemain les associations Agir pour l'environnement et Priartém (1), ironisant sur des « précautions » prises juste après les grands achats de Noël. « Mais la communication ne suffira pas, assure Stéphane Kerckove, délégué général d'Agir pour l'environnement. Nous redemandons l'interdiction de la promotion et de la commercialisation des portables pour les enfants et le lancement d'une grande campagne de sensibilisation au bon usage du portable. » Une réunion sur ce sujet est prévue demain au ministère de la Santé.

Roselyne Bachelot emboîtera-t-elle le pas à la secrétaire d'État à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, qui s'est déclarée, le 7 janvier, sur l'antenne de RMC, contre la commercialisation des portables destinés aux enfants ? « Interdire le portable pour les enfants accreditte l'hypothèse qu'il y a un risque », affirme Janine Le Calvez, présidente de Priartém. Mais ne rien dire ni ne rien faire serait nier le principe de précaution. En cause : les ondes électromagnétiques émises par les portables, mais aussi par la Wi-Fi, les lignes à haute tension, les antennes-relais. Plus lente que la diffusion massive de ces nouvelles technologies, la recherche tente d'y voir clair.

Une partie de la grande étude épidémiologique « Interphone », menée dans treize pays et portant sur « les relations entre exposition au téléphone mobile et tumeurs de la tête », a commencé d'être publiée. Élisabeth Cardis, coordinatrice de cette étude au Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), précise : « Certaines de ces recherches semblent indiquer une possible augmentation du risque de tumeur du cerveau, d'une tumeur des glandes salivaires ou du nerf acoustique, chez les gros utilisateurs au-delà de dix ans d'utilisation. » Tout en précisant que les incertitudes demeurent tant que les résultats globaux ne sont pas publiés. Attendus depuis 2003, ils devraient être rendus publics « dans trois ou quatre mois », espère Élisabeth Cardis.

En octobre dernier paraissaient les conclusions de 18 études menées par les chercheurs suédois Lennart Hardell et Kjell Hansson. Ils arrivent aux mêmes conclusions : au-delà de dix ans d'utilisation d'un téléphone portable, le risque de développer une tumeur cérébrale maligne de type gliome serait multiplié par deux, et par deux et demi dans le cas des atteintes du nerf acoustique. Ces résultats, jugés suffisants, ont poussé un groupe de chercheurs internationaux à réclamer un durcissement de la réglementation internationale sur les ondes électromagnétiques, en août dernier.

En France, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (AFSSET) a été chargée par le ministère de la Santé d'une mise à jour de son expertise sur la question. Prudent, Olivier Merckel, chef de projet à l'AFSSET, s'en tient aux dernières recommandations de l'agence de juin 2005 : utiliser un kit mains libres, utiliser son téléphone dans de bonnes conditions de réception, limiter son exposition aux ondes électromagnétiques en limitant l'usage de son mobile, informer les adolescents et déconseiller l'usage du mobile aux jeunes enfants. « Nous n'avons pas encore la preuve

d'un risque sanitaire lié aux portables, mais nous n'avons pas non plus la preuve de sa non-existence », affirme Olivier Merckel.

Parents, débrouillez-vous avec cela ! Que peut pourtant bien signifier d'informer les adolescents quand des abonnements permettent de téléphoner gratuitement après 20 heures ou encore d'appeler certains numéros en dehors de tout forfait et donc de toute restriction de temps ? Impossible d'éduquer, dans ce cas, sans être en possession de toutes les informations nécessaires... C'est sans doute ce qui a poussé le conseil scientifique de la Fondation santé et radiofréquences à inviter les parents à la prudence, mais cette fois, avant Noël.

Dans son communiqué du 19 décembre 2007, la Fondation se dit préoccupée « par l'usage trop précoce d'un téléphone portable pour un enfant ou un jeune adolescent » et appelle à la responsabilité parents, distributeurs et industriels. Elle attire l'attention également sur le fait « que les cerveaux en développement sont susceptibles d'être plus sensibles aux effets des ondes électromagnétiques et des radiofréquences ». Et de rappeler l'avis de 2004 de la Health Protection Agency (HPA) au Royaume-Uni : « Les enfants pourraient être plus vulnérables aux effets éventuels des impacts sur la santé liés à l'utilisation des téléphones mobiles, à cause de leur système nerveux en cours de développement, de l'absorption plus importante de l'énergie dans les tissus de leur tête et de la durée plus longue d'utilisation au cours de leur vie... »

Martine Hours, présidente du conseil scientifique de la Fondation santé et radiofréquences, fondation qui finance la recherche depuis 2005 avec des fonds privés et publics, confie pour sa part avoir refusé de procurer des portables à ses enfants quand ses recherches ont commencé. « Ils avaient entre douze et treize ans, je leur disais où j'en étais avec mes doutes, mais surtout que l'outil ne leur était pas indispensable dans leur quotidien. Même si les risques sont faibles et ne sont pas encore totalement prouvés, il faut informer les gens. Et dire aux parents : ne confiez pas de portable à vos enfants, sauf si c'est nécessaire, et donnez l'exemple ! » En téléphonant par exemple davantage sur la ligne fixe et en n'utilisant qu'occasionnellement le portable. Un message qui ne sera sans doute pas facile à faire passer tant le mobile est massivement répandu dans l'ensemble de la population. Des habitudes sont prises, voire des dépendances. Et les opérateurs rivalisent de nouveautés pour attirer les jeunes clients, très sensibles aux nouvelles fonctions du portable, la vidéo, l'appareil photo, le lecteur MP3. Nul doute que si une dangerosité était prouvée, les opérateurs auraient beaucoup à perdre. En 2005, leur chiffre d'affaires en France s'élevait en 21 milliards d'euros.

Citoyens, opérateurs... restent les pouvoirs publics. C'est à eux que les associations s'adresseront demain afin de réclamer, une fois de plus, l'interdiction des portables pour les enfants et le lancement de campagnes d'information dignes de ce nom. Il serait regrettable, une fois encore, que les enfants de parents informés soient les seuls à bénéficier du principe de précaution.

(1) Pour une réglementation

des implantations d'antennes-relais

de téléphonie mobile.

Le téléphone mobile pour enfants, cadeau de plus en plus suspect

HUET Sylvestre, GEORGEN Annabelle

04 Janvier 2008

Libération

1e EDITION

Libération. Une publication de SNPC - France. Tel: 33 (1) 42 76 17 89

<http://www.liberation.fr>.

Santé. Après la mise en garde du ministère, des associations montent au créneau.

Alors qu'un nouveau téléphone portable destiné aux enfants vient d'être commercialisé en France peu avant les fêtes de fin d'année (lire ci-contre), le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a "invité" mercredi les familles et les parents "à la prudence et au bon usage dans leurs achats et l'utilisation de tels dispositifs". Dans un communiqué publié sur son site Internet, le ministère indique toutefois qu'"aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé".

Cette prise de parole aux raisons et au "timing" finalement assez obscurs a en tout cas fait bondir hier deux associations en croisade contre la téléphonie mobile, Agir pour l'environnement et Priartém (Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile) : "Ce communiqué est plein de contradictions, souligne la présidente de Priartém, Janine Le Calvez, car il est dit à la fois qu'il n'y a pas de problème mais qu'il faut faire attention."

Précaution. Pour Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'environnement, il s'agit certes d'une "avancée incontestable", mais qui arrive après que les achats de Noël ont été faits. "On a le sentiment qu'on a laissé le business se faire", ajoute Janine Le Calvez. Pour Stéphen Kerckhove, le ministère aurait plutôt réagi "sous la pression médiatique", à cause d'un article du Canard enchaîné au sujet du nouveau portable pour enfants, paru le même jour. Peut-être, aussi, que le ministère a juste dégainé le sacrosaint principe de précaution pour prévenir tout reproche futur.

Les deux associations ont réagi hier à l'avertissement du ministère en menaçant de "porter l'affaire sur le terrain judiciaire, faute d'engagements politiques forts en faveur d'une réglementation interdisant la commercialisation des portables pour enfants".

Ce n'est pas la première fois que les associations utilisent cet argument : elles ont déjà fait pression sur la grande distribution contre la mise sur le marché de deux autres modèles de portables pour enfants, qui n'ont finalement jamais été commercialisés.

Pour Janine Le Calvez, "il y a une ligne jaune à ne pas franchir, c'est le portable pour enfants". Agir pour l'environnement et Priartém comptent donc remettre le sujet sur la table des négociations le 15 janvier prochain, date à laquelle elles rencontreront la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot.

A la Direction générale de la santé, on se borne à répéter qu'il s'agit seulement d'un "rappel des mises en garde concernant les enfants" et qu'on attend les résultats des études en cours. En 2001, l'OMS a lancé le programme Interphone, sur le risque de cancers que pourrait représenter l'usage des téléphones mobiles. Fondé sur des études épidémiologiques dites cas témoins, il réunit les efforts de 13 pays (1). Et porte sur près de 14 000 personnes, malades (du cerveau, de la glande carotide, du nerf optique) et témoins. Il est piloté de Lyon, au Centre international de recherche sur le cancer, par Elisabeth Cardis. "Les dernières études nationales ont été validées, mais nous avons encore besoin de deux ou trois mois pour en finir l'analyse combinée", explique-t-elle.

"Biais possible". Pour l'instant, la plupart des études d'Interphone n'ont pas découvert de liens statistiques entre l'usage du téléphone mobile et la survenue de cancers. Une étude cumulant les données scandinaves fait toutefois apparaître un risque accru de 40 % pour les gliomes (cancers du cerveau) dans le cas d'un usage intensif de plus de dix ans avec la même oreille. Mais le faible nombre de cas (77) rend le résultat tout juste significatif statistiquement. "Et il reste à éliminer un biais possible lié à la mémoire des gens. Nous allons localiser de manière très précise ces tumeurs pour les comparer au gradient d'exposition", souligne Elisabeth Cardis. L'épidémiologiste rappelle que l'on ignore toujours "quel mécanisme biophysique pourrait relier les ondes électromagnétiques émises par le téléphone et le déclenchement des cancers". Dans le doute, elle vient de demander des crédits pour pousser des études sur les enfants et les adolescents.

(1) Allemagne, Australie, Canada, Danemark, Finlande, France, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Suède.

Une boîte à gros boutons

FAURE Sonya
04 Janvier 2008
Libération
1e EDITION

Libération. Une publication de SNPC - France. Tel: 33 (1) 42 76 17 89
<http://www.liberation.fr>.

Black-out sur les ventes des cellulaires MO1.

Sur son site, elle aussi donne des conseils aux parents : "Le bon geste, c'est de demander à votre enfant d'éteindre son mobile pendant les cours." Selon l'Association française des opérateurs mobiles (Afos), 75 % des adolescents ont un mobile. Aucun chiffre en revanche pour les enfants de 6 ans, concernés par la commercialisation du MO1. Ce portable pour enfants est en vente depuis le 21 décembre dans les magasins de la chaîne espagnole de jouets Imaginarium : 99 euros pour une boîte avec de gros boutons qui renvoient à un numéro préenregistré par les parents : la touche papa, la touche maman. Le groupe refuse de communiquer tout chiffre de vente de son MO1. Dans le magasin du VIe arrondissement parisien (la chaîne compte 5 magasins en France, 2 à Paris), une vendeuse lâche qu'elle n'a vendu que 6 appareils. Ce n'est pas la première fois que des associations s'insurgent contre la vente d'un cellulaire pour enfants : en septembre, Auchan et Carrefour ont ôté de leur rayon le téléphone GPS Kiditel. En 2005, Carrefour et le BHV avaient retiré de la vente des téléphones pour les 4-8 ans, après des actions menées par Agir pour l'environnement et Priartém. A l'époque, l'Association française des opérateurs mobiles (Afom) laissait entendre que leur décision avait plutôt été motivée par l'échec commercial du produit.

Les enfants doivent faire un usage prudent de leur portable

04 Janvier 2008
La Croix
Copyright 2008 Bayard-Presses - La Croix "All Rights Reserved"

Des associations ont dénoncé hier la « communication floue » du ministère de la santé à propos des téléphones portables chez les enfants

Les téléphones portables sont-ils dangereux pour la santé, en particulier celle des enfants ? Cette question place, à l'évidence, les autorités sanitaires dans un certain embarras. « Aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé, que ce soit pour les adultes ou les enfants », vient d'affirmer le ministère de la santé. Avant d'ajouter que l'hypothèse d'un risque ne « pouvant pas être complètement exclue », les familles devaient faire preuve de prudence dans l'achat et l'utilisation de téléphones portables pour leurs enfants. Mercredi soir, sur France 2, Roselyne Bachelot a indiqué qu'il ne lui était pas « apparu utile » d'interdire les téléphones pour enfants. Mais la ministre de la santé a quand même invité les parents à appliquer un principe de précaution en incitant leurs enfants à utiliser un kit mains libres ou à n'utiliser leurs appareils qu'en « cas d'extrême urgence ».

Ces déclarations ont immédiatement fait réagir deux associations favorables à l'interdiction du portable pour enfants, Agir pour l'environnement et Priartem. « Telle la cavalerie arrivant après la bataille, la ministre de la santé intervient à contretemps, incitant les parents à ne pas acheter certains types de cadeaux de Noël après Noël », constatent ces associations, en dénonçant une « communication particulièrement floue, posant le problème du risque tout en ne retenant aucune mesure coercitive ».

Aujourd'hui, les données scientifiques de référence sur le sujet proviennent d'une vaste étude scientifique, baptisée Interphone, lancée en 2000 dans 13 pays par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), qui collabore avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour l'instant, huit pays ont rendu publics leurs résultats : les deux derniers à l'avoir fait sont la France en septembre et Israël en décembre. « Les résultats aujourd'hui disponibles semblent indiquer une augmentation du risque pour des personnes ayant utilisé leur mobile sur une longue durée (plus de 10 ans) ou chez celles qui téléphonent beaucoup. Mais certains biais méthodologiques ne permettent pas de conclure de manière formelle sur l'existence de ce risque », indique le docteur Élisabeth Cardis, chef de groupe rayonnements au Circ. Cette augmentation du risque, encore hypothétique pour l'instant, concerne les gliomes, les neurinomes de l'acoustique et les tumeurs de la glande parotide, c'est-à-dire respectivement des tumeurs du cerveau, du nerf acoustique et de la glande salivaire.

Pour l'instant, les autorités sanitaires continuent d'affirmer qu'il n'existe pas de « preuve scientifique » d'un danger des portables. Sans pouvoir toutefois l'exclure complètement. Elles préconisent donc l'application d'un principe de précaution, en particulier pour les enfants. « On ne sait pas aujourd'hui si les enfants sont plus menacés que les adultes. Mais on se dit que si un risque existe, les enfants seront peut-être plus exposés car leur système neurologique est en développement et parce que, de manière générale, ils sont plus sensibles aux rayonnements ionisants », indique le docteur Cardis. Et plus tôt les enfants commencent à utiliser un portable, plus grande aura été leur exposition aux radiofréquences une fois arrivés à l'âge adulte.

Pour le reste, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) déconseille d'utiliser son portable dans les zones de mauvaise réception ou en se déplaçant dans une voiture ou un train. « Quand vous vous déplacez à une vitesse rapide, votre portable fait sans arrêt appel à des relais différents, ce qui augmente l'exposition aux ondes électromagnétiques », indique Michèle Froment-Védrine, directrice générale de l'Afsset. Tout en recommandant l'utilisation d'un kit mains libres, afin d'éviter que le téléphone ne se trouve à proximité immédiate du cerveau.

04 Janvier 2008
L'Indépendant
CARCASSONNE;NARBONNE;PERPIGNAN
Copyright 2008 L'Indépendant All Rights Reserved

"Quelques jours après la période des fêtes de fin d'année, le ministère de la Santé appelle, bien tardivement, les parents de jeunes enfants à ne pas acheter de portables destinés explicitement à un public jeune", notent dans un communiqué les associations Agir pour l'environnement et Priartem. Mercredi, le ministère avait publié un communiqué appelant les parents à la prudence. "Telle la cavalerie arrivant après la bataille, la ministre de la Santé intervient à contretemps, incitant les parents à ne pas acheter certains types de cadeaux de Noël après Noël", soulignent les associations, qui pointent "une communication particulièrement floue posant le problème du risque tout en ne retenant aucune mesure coercitive". Soulignant "l'incapacité des pouvoirs publics à prendre la mesure de la crise sanitaire annoncée" et l'"attitude lénifiante" du ministère, les associations regrettent "que la parole publique ne s'accompagne pas d'une véritable action politique", et menacent de "porter l'affaire sur le terrain judiciaire, faute d'engagements politiques forts en faveur d'une réglementation interdisant la commercialisation des portables pour enfants".

En Bref
EN BREF
04 Janvier 2008
Le Parisien
Copyright 2008 Le Parisien. All Rights Reserved.

Enfants Les associations de défense de l'environnement ont menacé hier de saisir la justice pour faire interdire les portables pour enfants. « Le ministère de la Santé appelle bien tardivement les parents à ne pas acheter de portables destinés à un public jeune », déplore Priartem.

EN BREF
VIVRE MIEUX
04 Janvier 2008
Aujourd'hui en France
Copyright 2008 Aujourd'hui en France. All Rights Reserved.

Enfants Les associations de défense de l'environnement ont menacé hier de saisir la justice pour faire interdire les portables pour enfants. « Le ministère de la Santé appelle bien tardivement les parents à ne pas acheter de portables destinés à un public jeune »,

déplore Priartem.

Le ton monte autour des mobiles pour enfants

technologies_de_l_information

04 Janvier 2008

Les Echos

All rights reserved - Les Echos 2008 Visitez le site web: lesechos.fr pour plus d'informations.

Des associations de défense de l'environnement, qui s'étaient insurgées à la mi-décembre contre la mise en vente d'un téléphone mobile spécialement conçu pour les enfants, ont menacé hier d'une action en justice pour interdire ces appareils.

La veille, le gouvernement avait publié un communiqué appelant les parents à la prudence au nom du principe de précaution. « L'hypothèse d'un risque ne pouvant pas être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée », indiquait le ministère de la Santé. Et d'inviter « les familles et les parents à la prudence et au bon usage dans leurs achats et l'utilisation de tels dispositifs ».

Critiques des associations

C'est la première fois que le gouvernement français lance un tel avertissement, tout en l'assortissant de sérieux bémols. « Aucune preuve scientifique ne permet de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé », poursuit le communiqué.

Les associations Agir pour l'environnement et Priartem ont estimé que cette réaction était à la fois trop tardive et pas assez ferme. « Telle la cavalerie arrivant après la bataille, la ministre de la Santé intervient à contretemps, incitant les parents à ne pas acheter certains types de cadeaux de Noël après Noël », soulignent-elles avant de pointer « une communication particulièrement floue posant le problème du risque tout en ne retenant aucune mesure coercitive ». Elles menacent de « porter l'affaire sur le terrain judiciaire, faute d'engagements politiques forts en faveur d'une réglementation interdisant la commercialisation des portables pour enfants ».

Dès la mi-décembre, le conseil scientifique de la Fondation Santé et Radiofréquences rappelait « que les cerveaux en développement sont susceptibles d'être plus sensibles aux effets des ondes électromagnétiques radiofréquences ». « Cette sensibilité et ces effets ne sont pas démontrés à l'heure actuelle, mais des travaux scientifiques récemment publiés invitent à la prudence », ajoutait-il. L'OMS doit publier une synthèse - très attendue - de l'ensemble des résultats de ces études.

Le portable pour enfants mis sur liste rouge

société

Maud Dugrand
04 Janvier 2008
L'Humanité
Copyright 2008 L'Humanité All Rights Reserved

Santé . Après des années de silence complaisant, le ministère alerte sur les risques liés à l'utilisation du téléphone mobile par les enfants.

Alors que Roselyne Bachelot distribuait ses voeux de bonne année sans tabac aux clients de la brasserie Wepler, à Paris, mercredi à la mi-journée, un communiqué paru sur le site du ministère de la Santé aurait presque pu passer inaperçu. Pour la première fois pourtant, une mise en garde officielle sur l'utilisation des téléphones portables par les enfants était adressée aux parents. « L'hypothèse d'un risque ne pouvant être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée », a prudemment estimé le ministère. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces « précautions » arrivent bien tard, dix jours après Noël, forte période de frénésie d'achat de... mobiles, notamment pour les enfants.

Marché saturé

chez les adultes

Malgré la forte mobilisation des associations de défense de l'environnement qui étaient parvenues deux fois à faire interdire la commercialisation de BabyMo, mobile pour les enfants de quatre à huit ans, ou encore du Kiditel, c'est au tour d'une société espagnole du nom d'Imaginarium de commercialiser, cette fois avec succès, son M01, un portable pour les enfants de six ans et plus ! « Telle la cavalerie arrivant après la bataille, la ministre de la Santé intervient à contretemps, incitant les parents à ne pas acheter certains types de cadeaux de Noël après Noël », ironisent, dans un communiqué commun, Agir pour l'environnement et Priartém (1). Le 14 décembre 2007, les mêmes s'indignaient « de l'inaction chronique du ministère sur ce sujet ». Aujourd'hui, ils menacent de porter l'affaire devant les tribunaux afin d'interdire le M01. « Le marché de la téléphonie mobile auprès des adultes et des adolescents étant saturé, les opérateurs tentent de s'attaquer aux enfants. Et tant qu'il n'y aura pas une expression officielle sur cette question, les tentatives se renouvelleront », assure Janine Le Calvez, présidente de Priartém.

Les associations au ministère le 15 janvier

Une brèche se serait-elle ouverte ? Le 15 janvier prochain en tout cas ces mêmes associations seront reçues au ministère de la Santé. Une occasion de discuter des derniers résultats scientifiques peu rassurants sur les effets sanitaires d'un usage prolongé du portable sur le cerveau. « Tous les résultats connus sont préoccupants et vont dans le même sens, précise Janine Le Calvez : au-delà de dix ans et pour des utilisations prolongées, les risques de cancer du cerveau, gliomes, méningiomes, neurinomes mais aussi cancer des glandes salivaires augmentent. » C'est ce que démontre une partie des résultats de l'étude « Interphone » lancée en 2000 dans treize pays.

Les résultats globaux, prévus pour fin 2003, se font quelque peu attendre. Et encore l'enquête n'a-t-elle été menée que sur des personnes de plus de dix-huit ans. « Ce qui signifie que les enfants, dont le cerveau est plus sensible, le système neurologique plus fragile, la boîte crânienne plus fine, absorbent 60 % de plus de rayonnement électromagnétique que celui des adultes », confirme Janine Le Calvez. À quand une information fiable et une réglementation claire ? Martine Hours, présidente du conseil scientifique de la Fondation santé et radiofréquence, par où passe les fonds de recherche

sur les risques du portable pour la santé, déclarait, il y a quelques jours, souhaiter attendre les dix-huit ans révolus de ses enfants pour leur permettre d'utiliser un mobile.

(1) Pour une réglementation des implantations d'antennes-relais de téléphonie mobile.

Santé : les portables pourraient être dangereux pour les enfants

03 Janvier 2008

Le Progrès

(c) 2008 Le Progrès.

Les parents sont invités à la « prudence » dans l'achat et l'usage de téléphones mobiles pour les enfants par le ministère de la Santé qui a diffusé hier un communiqué dans ce sens.

« L'hypothèse d'un risque ne pouvant être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée », estime le ministère mettant en avant que les enfants sont « plus sensibles étant donné que leur organisme est en cours de développement ».

Cette mise en garde survient alors qu'un nouveau téléphone pour de jeunes enfants a été mis sur le marché à l'occasion des fêtes.

Les organisations de défense de l'environnement, qui ont vivement réagi contre cette démarche commerciale, doivent rencontrer à ce propos la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, le 15 janvier. « Agir pour l'environnement » et Priartem avaient même demandé l'interdiction de ces appareils. Et elles se sont indignées de « l'inaction chronique » du ministère sur la question, « alors que l'on sait que le cerveau des enfants absorbe 60 % de plus de rayonnement électromagnétique que celui des adultes ». Le ministère reconnaît qu'« aucune preuve scientifique ne permet de démontrer aujourd'hui que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé », mais que plusieurs études scientifiques mettent en évidence la possibilité d'un risque faible d'effet sanitaire après utilisation intense et de longue durée (plus de dix ans) des téléphones mobiles.

L'organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée à réaliser une synthèse de l'ensemble des résultats des études scientifiques sur les radiofréquences.

La mise en garde du gouvernement sur les mobiles pour enfants jugée insuffisante

Par Arnaud Devillard

03 Janvier 2008

Les Actualités de 01Net

Tous droits réservés (c) 2008 Groupe Tests, 01net

Les associations Priartem et Agir pour l'environnement demandent toujours l'interdiction des portables pour enfants.

Même des journaux étrangers comme La Tribune de Genève en parlent : la publication,

hier mercredi 2 janvier par le gouvernement français d'une mise en garde sanitaire concernant l'usage des téléphones mobiles pour enfants. Une première dans l'Hexagone, sachant que ce genre d'appareils alimente la polémique depuis bientôt trois ans.

La Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports Roselyne Bachelot, est même venue s'exprimer sur le sujet au journal télévisé de France 2. Elle a à la fois précisé que « les études dont nous disposons ne font pas état d'un risque avéré sauf pour les très gros utilisateurs » et invoqué à nouveau le principe de précaution, tout en affirmant avoir commandé une nouvelle étude sur les effets des ondes radio sur les enfants.

Les associations Priartem et Agir Pour l'Environnement (APE), qui bataillent depuis longtemps contre les mobiles destinés aux enfants, se disent mitigées. « C'est un premier pas, estime Stephen Kerckhove, délégué général de APE, c'est la première fois qu'un Ministre reconnaît l'hypothèse d'un risque. Cela crée un précédent. Mais faire cette mise en garde juste après la période des fêtes de Noël, c'est un peu tardif ».

Les associations reçues mi-janvier

Mi-décembre, les deux associations ont obtenu d'être reçues au ministère de la santé le 15 janvier 2008 prochain, suite à leurs protestations devant la commercialisation prochaine d'un nouvel appareil destiné aux enfants, le MO1.

Priartem et AGE reprochent également à la Ministre de ne se contenter d'une simple communication, « un service minimum » selon Stephen Kerckhove. Elles continuent de réclamer une interdiction pure et simple des téléphones portables pour enfants et une campagne de sensibilisation officielle des pouvoirs publics sur les risques encourus par les enfants. Elles ont aussi annoncé à l'AFP qu'elles pourraient porter le débat devant la justice si aucune réglementation ne voit le jour.

Mobiles/enfants : des associations menacent d'une action en justice

03 Janvier 2008

10:35 GMT

Agence France Presse

Copyright Agence France-Presse, 2008 All reproduction and presentation rights reserved.

PARIS, 3 jan 2008 (AFP) -

Les associations de défense de l'environnement, qui s'étaient insurgées à la mi-décembre contre la mise en vente d'un téléphone mobile pour enfants, ont menacé jeudi d'une action en justice pour interdire les appareils.

"Quelques jours après la période des fêtes de fin d'année, le ministère de la Santé appelle, bien tardivement, les parents de jeunes enfants à ne pas acheter de portables destinés explicitement à un public jeune", notent dans un communiqué les associations Agir pour l'environnement et Priartem.

Mercredi, le ministère avait publié un communiqué appelant les parents à la prudence.

"Telle la cavalerie arrivant après la bataille, la ministre de la Santé intervient à contretemps, incitant les parents à ne pas acheter certains types de cadeaux de Noël après Noël", soulignent les associations, qui pointent "une communication

particulièrement floue posant le problème du risque tout en ne retenant aucune mesure coercitive".

Soulignant "l'incapacité des pouvoirs publics à prendre la mesure de la crise sanitaire annoncée" et l'"attitude lénifiante" du ministère, les associations regrettent "que la parole publique ne s'accompagne pas d'une véritable action politique", et menacent de "porter l'affaire sur le terrain judiciaire, faute d'engagements politiques forts en faveur d'une réglementation interdisant la commercialisation des portables pour enfants".

Mobile pour enfants : les parents invités à la prudence

LE FIGARO France

Sophie De Ravinel; sderavinel@lefigaro.fr

03 Janvier 2008

Le Figaro

(c) Copyright 2008 Le Figaro.

SANTÉ. Les parents sont invités à la « prudence » dans l'achat et l'usage de téléphones mobiles pour les enfants ! C'est le conseil que leur donne le ministère de la Santé dans un communiqué publié hier, alors qu'un nouveau téléphone spécifiquement lancé pour séduire ce public été mis sur le marché à l'occasion des fêtes.

« L'hypothèse d'un risque ne pouvant être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée » , estime le ministère.

Le communiqué rappelle qu'un usage modéré du téléphone mobile est conseillé, notamment aux enfants, « plus sensibles, étant donné que leur organisme est en cours de développement ».

La mise sur le marché d'un nouveau modèle d'appareil mobile à destination des enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année avait provoqué de vives réactions d'organisations de défense de l'environnement, qui doivent rencontrer à ce propos la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, le 15 janvier. Les deux associations Agir pour l'environnement et Priartèm avaient demandé l'interdiction de ces appareils.

téléphonie; Appel à la prudence sur l'usage du mobile

Entreprises; Business et Stratégies

DELPHINE CUNY

03 Janvier 2008

La Tribune

(c) 2008 La Tribune. Not to be disseminated except as permitted by your subscriber agreement.

Le ministère de la Santé conseille un usage modéré du téléphone portable, notamment chez les enfants, faute d'information sur les risques.

Voilà le débat sur l'utilisation des téléphones portables par les enfants relancé. Le ministère de la Santé a appelé hier, dans un communiqué, " les familles et les parents à la prudence et au bon usage dans leurs achats et l'utilisation " de téléphones mobiles, en particulier de ceux destinés aux enfants. La ministre, Roselyne Bachelot, recevra le 15 janvier plusieurs associations de défense de l'environnement sur ce sujet polémique. Le 14 décembre, deux d'entre elles, Agir pour l'environnement et Priartem (Pour une réglementation des implantations d'antennes-relais de téléphonie mobile), s'étaient indignées de la commercialisation annoncée d'un nouveau téléphone pour enfant par la chaîne de magasins espagnole Imaginarium et de " l'inaction chronique et condamnable du ministère de la Santé " sur cette question. Arguant que " le cerveau des enfants absorbe 60 % de plus de rayonnement électromagnétique " que celui des adultes, ces deux associations réclament l'interdiction de la vente de portables explicitement destinés aux enfants. En septembre, elles avaient obtenu le retrait du téléphone GPS Kiditel des magasins Auchan et Carrefour.

" UNE APPROCHE DE PRECAUTION"

" Aucune preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé " , rappelle le ministère, tout en prônant " une approche de précaution, l'hypothèse d'un risque ne pouvant être exclue " . La ministre a demandé en août à l'Association française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, l'Afsset, un rapport sur les effets de l'exposition aux radiofréquences (wi-fi et téléphonie mobile), dont les conclusions seront rendues à la fin de 2008. Le ministère va aussi demander à l'Organisation mondiale de la santé d'accélérer la publication des résultats de l'étude internationale Interphone.

Les opérateurs mobiles Orange, SFR et Bouygues Télécom ont fait le choix de ne pas proposer d'offres destinées au jeune public. Quant à Imaginarium, la chaîne devrait vendre en France son téléphone simplifié destiné aux plus de six ans au prix de 99 euros " sans doute vers la mi-janvier " , indique une vendeuse.

Santé : le gouvernement déconseille les téléphones mobiles pour enfants

Christophe Guillemin

02 Janvier 2008

ZDNet FR

(c) 2008 CNET Networks. All rights reserved

Estimant qu'un risque sanitaire ne peut être complètement exclu, le ministère de la Santé recommande officiellement un usage modéré du téléphone mobile pour les enfants. Une communication qui arrive après Noël déplore certaines associations. Le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports a laissé passer les achats de Noël avant de prendre position sur le dossier des téléphones mobiles pour enfants : « L'hypothèse d'un risque ne pouvant pas être complètement exclu, une approche de précaution est justifiée. Le ministère invite les familles et les parents à la prudence et au bon usage dans leurs achats et l'utilisation de tels dispositifs. »

Il précise « qu'il est conseillé un usage modéré du téléphone mobile, notamment aux enfants », et indique que « si des effets sanitaires étaient mis en évidence, les enfants pourraient être plus sensibles étant donné que leur organisme est en cours de développement ».

Pour mémoire, des experts britanniques du National Radiological Protection Board (NRPB) ont prévenu dès 2005 que les enfants de moins de 9 ans ne devraient pas posséder de téléphone mobile. Par ailleurs, une étude brésilienne réalisée par des scientifiques de l'université de Porto Alegre, datant de 2006, conclut que le cerveau des enfants de moins de 10 ans absorbe 60 % de rayonnement électromagnétique de plus que celui des adultes.

« Cette communication du gouvernement est tardive car elle est arrivée après les achats de Noël », commente pour ZDNet.fr, Stéphane Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'environnement. « De plus, elle manque de clarté. » L'association pointe, par exemple, que le ministère de la Santé indique en introduction qu'aucune « preuve scientifique ne permet aujourd'hui de démontrer que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé, que ce soit pour les adultes ou pour les enfants ».

Une communication tardive et ambiguë, selon les associations

Pour préciser dans la phrase suivante que « cependant, plusieurs études scientifiques parues récemment, mettent en évidence la possibilité d'un risque faible d'effet sanitaire lié aux téléphones mobiles après une utilisation intense et de longue durée (plus de dix ans). Toutefois, les limites inhérentes à ce type d'études ne permettent pas de conclure formellement sur l'existence d'un risque ».

Une communication qui s'avère donc « très contradictoire » déplore également Jeanine Le Calvez, présidente de l'association Priartem (*).

Le gouvernement fait ici référence à une étude française menée par Martine Hours, médecin épidémiologiste, et Elisabeth Cardis du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), menée entre 2001 et 2003. Leur document évoque la possibilité d'une augmentation du risque de gliome, une tumeur du cerveau, pour les forts utilisateurs de téléphone mobile.

Ces « gros consommateurs » comprennent des utilisateurs de téléphone mobile depuis plus de 46 mois (à partir de 2001), des personnes ayant déjà utilisé en 2001 plus de deux téléphones mobiles ou cumulé plus de 260 heures de conversation, et ceux qui parlent plus de cinq minutes par appel, a précisé à l'AFP, Martine Hours.

Pour les associations Agir pour l'environnement et Priartem, la communication du ministère est surtout une contre-mesure à un article publié aujourd'hui par le Canard Enchaîné qui dénonce la commercialisation en France du MO1, un mobile pour enfants de la société espagnole Imaginarium (voir photo). Un produit décrié par les deux associations qui doivent rencontrer à ce sujet des représentants du ministère de la santé le 15 janvier. « Plus que des recommandations, il faudrait légiférer », conclut Jeanine Le Calvez.

(*) Priartem signifie Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile.

Téléphonie mobile/enfants: le ministère invite les parents à la prudence

02 Janvier 2008

18:22 GMT

Agence France Presse

Copyright Agence France-Presse, 2008 All reproduction and presentation rights reserved.

PARIS, 2 jan 2008 (AFP) -

Le ministère de la Santé a invité les parents à la "prudence" dans l'achat et l'usage de téléphones mobiles pour les enfants, selon un communiqué diffusé mercredi, alors qu'un nouveau téléphone pour de jeunes enfants a été mis sur le marché à l'occasion des fêtes.

"L'hypothèse d'un risque ne pouvant être complètement exclue, une approche de précaution est justifiée", estime le ministère.

Le communiqué invite les familles "à la prudence et au bon usage dans leurs achats et l'utilisation de tels dispositifs", rappelant qu'un usage modéré du téléphone mobile est conseillé, notamment aux enfants, "plus sensibles étant donné que leur organisme est en cours de développement".

La mise sur le marché d'un nouveau modèle d'appareil mobile pour les enfants, lors des fêtes de fin d'année, avait provoqué de vives réactions d'organisations de défense de l'environnement, qui doivent rencontrer à ce propos la ministre de la Santé Roselyne Bachelot le 15 janvier.

Les deux associations, Agir pour l'environnement et Priartèm, avaient demandé l'interdiction de ces appareils. Elles s'étaient indignées de "l'inaction chronique" du ministère sur la question, "alors que l'on sait que le cerveau des enfants absorbe 60% de plus de rayonnement électromagnétique que celui des adultes".

Le ministère précise qu'"aucune preuve scientifique ne permet de démontrer aujourd'hui que l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque notable pour la santé", mais que plusieurs études scientifiques mettent en évidence la possibilité d'un risque faible d'effet sanitaire après utilisation intense et de longue durée (plus de dix ans) des téléphones mobiles.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée à réaliser une synthèse de l'ensemble des résultats des études scientifiques sur les radiofréquences.

Le mois dernier, le Conseil scientifique de la Fondation Santé et Radiofréquences - à laquelle participent des constructeurs et opérateurs de téléphonie mobile - avait invité à la prudence dans l'usage des téléphones portables par les jeunes enfants. La Fondation conseillait aux parents "qui décideraient de confier un téléphone portable à leur enfant de veiller à un emploi limité".

Au cours des trois dernières années, la commercialisation de deux appareils visant le marché des jeunes enfants avait été interrompue par les distributeurs sous la pression des associations.

EN BREF

Parents et enfants

02 Janvier 2008

La Croix
Copyright 2008 Bayard-Presses - La Croix "All Rights Reserved"

petite enfance

...les téléphones portables pour enfants

La mise sur le marché de téléphones portables à destination des jeunes enfants (dès 6 ans) par la société espagnole Imaginarium, continue également à susciter des polémiques, sous l'impulsion notamment des associations Agir pour l'environnement et Priartem, qui avaient déjà exigé, il y a deux ans, le retrait du téléphone portable Babymo, destiné aux 4-8 ans.

En bref.

19 Décembre 2007

La Croix

Copyright 2007 Bayard-Presses - La Croix "All Rights Reserved"

TÉLÉPHONIE

Les associations s'insurgent contre un nouveau mobile pour enfants. Alors que les magasins Imaginarium s'apprêtent à commercialiser en France le Mo1, les associations Agir pour l'Environnement et Priartem montent au créneau. Elles doivent rencontrer la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, le 15 janvier, pour réclamer l'interdiction immédiate de la vente de téléphones portables aux enfants.

Wi-Fi, téléphone mobile... revue des données scientifiques et des incertitudes sur leurs effets

19 Décembre 2007

Le Monde

(c) Le Monde, 2007.

Le comité hygiène et sécurité de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris a voté, vendredi 30 novembre, le principe d'un moratoire sur le Wi-Fi dans les bibliothèques municipales parisiennes. Des membres du personnel présentaient des troubles (maux de tête, malaises, vertiges, douleurs musculaires). Après la téléphonie mobile, l'Internet sans fil est à son tour sur la sellette. Que sait-on aujourd'hui des risques liés aux technologies utilisant les ondes de radiofréquence ?

La principale difficulté vient du fait que ces technologies se sont rapidement et massivement répandues et qu'elles évoluent beaucoup plus vite que les recherches sur leur innocuité. " Nous savons peu de chose sur le Wi-Fi, les fréquences actuellement utilisées et celles qui le seront demain. Nous n'avons pas eu le temps de les étudier ",

concède Paolo Vecchia, du département technologie et santé de l'Institut national de la santé à Rome.

Présidente de l'association Pour une réglementation des implantations d'antennes-relais de téléphonie mobile (Priartém), Janine Le Calvez cite des études in vitro mettant en évidence des " effets génotoxiques " des ondes de radiofréquence. " Le rapport Reflex indique que les radiofréquences de 2 450 MHz, celles utilisées pour le Wi-Fi, ont des effets sur l'ADN, affirme Mme Le Calvez. Ces résultats convergent avec les études épidémiologiques sur la téléphonie mobile montrant une augmentation des risques de tumeurs. "

Le docteur Elisabeth Cardis, du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), coordonne l'étude épidémiologique internationale Interphone menée dans treize pays sur les liens éventuels entre téléphonie mobile et tumeurs de la tête. " On ne peut certainement pas dire qu'il n'y a rien chez les gros utilisateurs de la téléphonie mobile ", reconnaît-elle. Même si des biais ne seraient pas à exclure, les résultats de l'étude publiés jusqu'ici montrent en effet une augmentation du risque relatif, parfois jusqu'au doublement, de plusieurs tumeurs de la tête (gliomes, méningiomes, neurinomes de l'acoustique et tumeurs de la glande parotide).

Responsable du volet français d'Interphone, Martine Hours (université Claude-Bernard à Lyon) insiste sur l'intérêt de mesures des expositions aux ondes de radiofréquence. Avec Elisabeth Cardis, elle a participé, aux côtés de Jean-François Viel, à des mesures de l'exposition aux radiofréquences dans la population générale auprès de 440 personnes, à Lyon et à Besançon. Présentés à une réunion de la Fondation santé et radiofréquence le 25 octobre, les résultats montrent que " la grande majorité des expositions aux radiofréquences est due à trois facteurs : le téléphone portable, le téléphone sans fil de la maison et le four à micro-ondes. Les antennes relais, TV, FM sont très peu contributives. "

Peu de données scientifiques existent sur d'éventuels problèmes sanitaires en lien avec le Wi-Fi. " On peut se demander s'il est possible et réaliste d'entreprendre des études épidémiologiques difficiles, coûteuses et très longues pour chaque technologie ou s'il ne vaut pas mieux extrapoler à partir des résultats obtenus sur la téléphonie mobile ", suggère Paolo Vecchia.

Le Wi-Fi pourrait poser moins de problèmes que le téléphone mobile, qui utilise une fréquence plus basse. " L'énergie électromagnétique pénètre moins profondément au fur et à mesure que la fréquence augmente ", argumente Paolo Vecchia. " Plus la fréquence est élevée, plus l'absorption des ondes reste localisée aux couches superficielles de l'organisme, indique pour sa part Olivier Merckel, de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). De plus, contrairement à ce qui se passe avec le téléphone mobile, collé à la tête, les personnes sont toujours à au moins un ou deux mètres des stations de base de Wi-Fi. "

Les ministères de la santé et de l'écologie ont récemment demandé à l'Afsset un rapport sur les rayonnements non ionisants, concernant notamment le Wi-Fi et l'utilisation des téléphones portables par les enfants. Il devrait être rendu à la fin de 2008.

En attendant, des précautions simples sont largement recommandées : utiliser un kit mains libres avec son téléphone mobile et ne pas placer son ordinateur portable contre soi mais plutôt sur une table. Enfin, un consensus existe pour inciter à ne pas laisser les enfants utiliser les téléphones mobiles.

Paul Benkimoun

Nouveau téléphone mobile pour enfants, colère des associations d'environnement

17 Décembre 2007

17:01 GMT

Agence France Presse

Copyright Agence France-Presse, 2007 All reproduction and presentation rights reserved.

PARIS, 17 déc 2007 (AFP) -

Un nouveau téléphone mobile pour enfants est proposé pour les fêtes de fin d'année en France par les magasins de jouets Imaginarium, au grand dam de deux associations françaises qui réclament l'interdiction de ces appareils.

Après le Babymo et le Kiditel, le Mo1 est vendu depuis ce week-end sur le site imaginarium.fr ainsi que dans les points de vente de cette chaîne de magasins, d'origine espagnole.

En un peu moins de trois ans, c'est le troisième téléphone à tenter de percer sur ce "marché lucratif", dénoncent "Agir pour l'Environnement" et "Priartém" qui doivent rencontrer la ministre de la santé, Roselyne Bachelot, le 15 janvier.

"Les associations exigeront de la part du ministère de la santé des mesures fortes et immédiates visant à interdire la vente des portables explicitement destinés aux enfants", réclament-elles.

Les deux associations "s'indignent de l'inaction chronique et condamnable du ministère de la Santé sur cette question (...) alors que l'on sait que le cerveau des enfants absorbe 60% de plus de rayonnement électromagnétique que celui des adultes".

L'"absence de réglementation permet à n'importe quelle société industrielle ou commerciale peu scrupuleuse de mettre sur le marché un produit dont les conséquences sanitaires sont désormais connues", font-elles valoir.

La pression de l'opinion publique avait obligé les distributeurs à cesser la commercialisation des deux précédents appareils.

Avec sa dizaine de touches colorées, les fonctions du Mo1 (non recommandé pour des enfants de moins de 36 mois, précise la notice) ont été très simplifiées, tout en permettant à l'enfant de rester en contact avec ses parents.

Les appels entrants et sortants sont restreints sur la base des contacts introduits dans le répertoire. L'enfant peut aussi actionner deux touches avec numérotation rapide, l'une pour maman, l'autre pour papa. Une touche d'appel en urgence est aussi disponible.

Y a-t-il un péril wi-fi ?

VOUS

MAUSSION Catherine

11 Décembre 2007

Libération

1e EDITION

Libération. Une publication de SNPC - France. Tel: 33 (1) 42 76 17 89
<http://www.liberation.fr>.

Santé. Paris suspend les bornes de quatre bibliothèques.

Faut-il avoir peur du wi-fi ? L'affaire embarrasse beaucoup de monde. Et d'abord la mairie de Paris. Après avoir inauguré cet été son réseau wi-fi, voilà qu'elle débranche les bornes dans quatre bibliothèques municipales de la capitale, privant les habitués d'une connexion gratuite à Internet.

Moratoire. A l'origine de la mesure, les maux de tête, vertiges et malaises éprouvés par des salariés travaillant à proximité de la borne et venus témoigner lors d'une réunion du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) de la ville de Paris, le 28 novembre. Bilan de la séance, le vote d'un moratoire dans les bibliothèques incriminées. Les salariés ont obtenu le soutien de Priartém et Agir pour l'environnement, deux associations en bataille contre les antennes-relais de téléphonie mobile, et qui s'en prennent aujourd'hui au wi-fi. "On est sur le terrain de l'invisible (les ondes), et nous devons réunir des éléments rationnels", commente discrètement la ville qui évoque "un malaise social", et la nécessité d'écouter les gens.

C'est une militante de Priartém, Régine Fernandes, cliente assidue de la bibliothèque Faidherbe, qui a fait le lien entre les maux dont une employée disait souffrir et la présence des petits boîtiers dans les salles de consultation : "J'ai fait tout de suite le rapprochement avec la borne wi-fi.. L'affaire survient au mauvais moment. En plein déploiement du service Paris Wi-Fi et de ses "oasis numériques", comme les baptise son maire, Bertrand Delanoë, très excité par son bébé. Le réseau compte aujourd'hui près de 400 bornes et couvre 285 sites. Certaines bornes sont plantées dans des squares, des jardins. et d'autres desservent des lieux fermés, comme les bibliothèques ou les musées. Et cette faculté de se connecter sur Internet, sans péage, obtient un réel succès. Pas de bol, le wi-fi dans les bibliothèques est même franchement plébiscité par les usagers. En tête des points les plus utilisés, la bibliothèque de Clignancourt (XVIIe arrondissement), fréquentée par les étudiants des universités toutes proches, suivie de la médiathèque Jean-Pierre-Melville (XIIIe), à deux pas de la faculté de Tolbiac.

Du côté de Priartém, on n'entend pas baisser la garde. L'association s'apprête à envoyer un tract à l'attention de tous les salariés exposés au wi-fi, dans les lieux fermés de la ville de Paris. Tandis qu'à la mairie, on s'essaie à écarter les bornes des salariés pour limiter leur exposition.

A la SNCF ou encore chez France Télécom, la question de l'exposition aux champs électromagnétiques n'est pas nouvelle, mais, remarque Verveine Angeli, de SUD-PTT, le débat se limite pour l'instant à l'utilisation intensive du mobile ou à la proximité d'antennes-relais. Ne faut-il pas aussi se pencher sur le wi-fi ? Olivier Merckel, spécialiste du sujet à l'Afsset (Association française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail), est un peu ennuyé : "On n'a pas réussi à montrer des effets sanitaires sur les personnes des émissions radioélectriques, mais on ne peut pas démontrer pour autant leur innocuité." Le wi-fi l'inquiéterait moins que l'usage du portable. "Le plus fort qu'on ait mesuré pour le wi-fi, c'est 0,2 watt par kilogramme, alors que pour le mobile,

lorsqu'on le porte à l'oreille, on est à 2 watts par kilo, soit 10 fois plus." Quant à la puissance des bornes, elle est "très inférieure aux valeurs limites" autorisées en matière de champs électromagnétiques.

Foyers. Priartém, quant à elle, n'en démord pas et redoute les effets des box (Livebox, Freebox, Neuf Box, AliceBox) installées dans les foyers et équipées du wi-fi. Il y en aurait en France près de 9 millions.

Gesundheitsbedenken - Pariser Bibliotheken schalten Drahtlos-Netze ab

Netzwelt / Tech

06 Décembre 2007

Spiegel Online (Deutsch)

© 2007 SPIEGEL net GmbH. All rights reserved.

Etliche Mitarbeiter hatten über körperliche Beschwerden geklagt. Nun wurden die W-Lans vieler öffentlicher Bibliotheken in Paris vorsorglich abgeschaltet. Ob und wann die Netze wieder online gehen, ist unklar.

Paris - Insgesamt sollen 40 von 100 Mitarbeitern über Kopfschmerzen, Schwindelgefühle, Übel- und Müdigkeit geklagt haben, berichtet die Zeitung "20 minutes". Die Beschwerden seien aufgetreten, nachdem in den jeweiligen Bibliotheken Drahtlos-Netzwerke installiert wurden. Deshalb habe sich die Stadt entschlossen, die Netze abgeschaltet zu lassen, bis genauere Studien vorlägen.

Die Beschwerden waren im Rahmen der Sitzung eines Ausschusses für Sicherheit und Gesundheit von Gewerkschaftsvertretern vorgetragen worden. Man müsse "die Sorgen der Mitarbeiter ernst nehmen", sagte der Kulturbeauftragte der Stadt, Christophe Girard, der Zeitung. Dabei sei es unerheblich, ob es "psychologische oder andere Gründe" für die Klagen der Beschäftigten gebe.

Umweltschützer verlangten für alle Bibliotheken und Museen der Stadt ein Moratorium beim Aufbau der sogenannten W-Lan-Netze, bis mögliche Gesundheitsgefahren geklärt seien. Die Organisationen Priartem und Agir hatten vor einigen Monaten schon einen W-Lan-Stopp für Schulen gefordert. Das Umweltministerium hat schon vor einiger Zeit die französische Gesundheitsbehörde Afsset mit einer Studie über die Strahlenbelastung durch W-Lan- und andere Drahtlosnetze beauftragt.

Die aktuellen Diskussionen verhaseln den Stadtvätern einen ehrgeizigen Plan, die französische Hauptstadt durch weitreichende Drahtlosenetze zur "digitalen Stadt" aufzurüsten. Bis Ende des Jahres ist der Aufbau von insgesamt 400 kostenlosen Hotspots im Stadtgebiet geplant. Die nun abgeschalteten Computernetze in vier Pariser Bibliotheken sind ein Teil dieses Plans.

Ob der angesichts des immer heftigeren Gegenwinds nun weiterhin so ehrgeizig wie bisher vorangetrieben wird, ist fraglich. Schließlich hat auch die französische Télécom Vorbehalte gegen das "Paris Wi-Fi". Sie will vor Gericht gegen das kostenlose Angebot vorgehen, weil sie der Ansicht ist, dass die Stadt damit rechtswidrig in den Telekommunikationsmarkt eingreift.

Pariser Bibliotheken schalten Drahtlos-System nach Beschwerden ab =

06 Décembre 2007

09:40 GMT

Agence France Presse

Copyright Agence France-Presse, 2007 All reproduction and presentation rights reserved.

Paris, 6. Dezember (AFP) -

Die Stadt Paris hat nach Gesundheitsbeschwerden von Mitarbeitern die Netze für drahtlose Datenübertragung in mehreren Bibliotheken der Hauptstadt abgeschaltet. Auch nach ersten Untersuchungen sei noch nicht klar, ob es "psychologische oder andere Gründe" für die Klagen der Beschäftigten gebe, sagte der Kulturbeauftragte der Stadt, Christophe Girard, der Zeitung "20 minutes" vom Donnerstag. "Wir müssen die Sorgen der Menschen ernstnehmen." Deshalb habe sich die Stadt entschlossen, die Netze abgeschaltet zu lassen, bis genauere Studien vorlägen.

Laut der Zeitung klagten in den Bibliotheken 40 von rund 100 Mitarbeitern über Kopfschmerzen, Schwindelgefühle, Übel- und Müdigkeit, seitdem die drahtlosen Computernetze installiert wurden. Umweltschützer verlangten für alle Bibliotheken und Museen der Stadt ein Moratorium beim Aufbau der sogenannten WLAN-Netze, bis mögliche Gesundheitsgefahren geklärt seien. Die Organisationen Priartem und Agir hatten vor einigen Monaten schon einen WLAN-Stopp für Schulen gefordert. Das Umweltministerium hat schon vor einiger Zeit die französische Gesundheitsbehörde Afsset mit einer Studie über die Strahlenbelastung durch WLAN- und andere Drahtlosnetze beauftragt.

Risques; Gel du Wifi dans les bibliothèques parisiennes

Marchés - Initiatives; L'essentiel

05 Décembre 2007

Environnement & Stratégie

(c) 2007 Victoires-Editions. All rights reserved

Selon les associations Priartém et Agir pour l'environnement, qui oeuvrent souvent de concert contre les risques posés par les champs électromagnétiques, le comité d'hygiène et de sécurité de la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris a voté le principe d'un moratoire sur le Wifi dans les bibliothèques parisiennes, le 28 novembre. Ce principe avait été proposé par le syndicat Supap-FSU et les associations, sollicités à titre d'experts, au motif de « la possibilité de recourir à des solutions alternatives par câbles ».

<http://www.priartem.com>

Santé - Les ondes du wi-fi inquiètent le personnel des bibliothèques

Marie-Anne Gairaud

04 Décembre 2007

Le Parisien

Copyright 2007 Le Parisien. All Rights Reserved.

LES BIBLIOTHÈQUES de la ville ne sont plus toutes connectées au wi-fi. Depuis quelques jours, dans cinq établissements (Lancry, X^e, Faidherbe, XI^e, Italie, XIII^e, Vandamme, XIV^e et Goutte-d'Or, XVIII^e) le service est déconnecté. Aucune panne technique n'est à l'origine de ce débranchement. C'est l'inquiétude du personnel municipal qui a convaincu la Direction des affaires culturelles (DAC) de leur couper le wi-fi. La semaine dernière, à l'occasion d'un comité d'hygiène et de sécurité de la DAC, le syndicat Supap-FSU a soulevé le problème de maux à répétition chez certains employés municipaux avec en ligne de mire le réseau Internet sans fil. Une quarantaine de personnes ont déjà fait état de maux de tête, vertiges, malaises ou douleurs musculaires. S'en sont suivies près de quatre heures de débat. Expert de la ville, élus, syndicats, agents... tout le monde a pris la parole.

Priartem et Agir pour l'environnement, deux associations déjà connues pour leur lutte contre les antennes de téléphonie mobile, ont évoqué une étude américaine récente évoquant les effets toxiques sur les gènes des ondes de 2 450 MHz (la fréquence du wi-fi). Le comité d'hygiène et de sécurité s'est donc prononcé pour un moratoire sur le développement du wi-fi dans les établissements municipaux. « L'expert de la ville n'était pas très rassurant, admet Christophe Girard, l'adjoint au maire chargé de la culture. Comme le maire n'aime pas qu'on passe en force et que l'assemblée nous demandait d'appliquer le principe de précaution, j'ai décidé d'examiner le sujet avec le cabinet du maire et Jean-François Dagnaud (NDLR : adjoint au maire de Paris chargé des ressources humaines). » Pas question pour la ville cependant de renoncer au wi-fi. Pour calmer les esprits et répondre à l'inquiétude du personnel, la Direction des affaires culturelles va, dans un premier temps, réétudier le positionnement des bornes incriminées.

Wi-Fi : la ville de Paris déconnecte six bibliothèques suite à des plaintes sanitaires

Christophe Guillemin

03 Décembre 2007

ZDNet FR

(c) 2007 CNET Networks. All rights reserved

Suivant le principe de précaution, la mairie de Paris a désactivé ses bornes Wi-Fi dans des bibliothèques où des employés se plaignaient de différents maux depuis leur installation. Le projet de couvrir Paris de hotspots n'est pas remis en cause. Le déploiement à Paris par la de hotspots Wi-Fi gratuits suscite une levée de boucliers de syndicats et associations, qui mettent en avant des risques sanitaires liés à l'exposition prolongée à ces réseaux sans fil.

« Plusieurs personnes de bibliothèques récemment connectées (10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 16^e et 18^e) sont venues témoigner des troubles qu'elles ressentaient : maux de tête, vertiges, malaises, douleurs musculaires... Certaines ayant même dû exercer leur droit de retrait, tant la situation était, pour elles, devenue insupportable », indique le Syndicat

Supap-FSU soutenu par les associations Priartem (*) et Agir pour l'environnement.

Les équipes de Bertrand Delanoë ont donc décidé, entre octobre et novembre, de désactiver les bornes Wi-Fi dans les six bibliothèques où ces agents se plaignaient.

Entre-temps, le Comité hygiène et sécurité (CHS) de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris a été saisi de l'affaire et a voté, le 28 novembre, un moratoire sur les dangers du Wi-Fi dans les bibliothèques parisiennes ; un texte rédigé par le Supap-FSU. Bien que l'avis du CHS soit purement consultatif, l'administration municipale a préféré « répondre favorablement à l'inquiétude des employés des bibliothèques », indique-t-on dans l'entourage du maire.

Plus de 420 bornes installées

« Actuellement aucune étude ne fait de lien direct entre les réseaux Wi-Fi et des maux comme le mal de tête. Cela ne remet pas en cause le programme qui a permis à ce jour la mise en place de plus de 420 bornes », précise-t-on cependant à la mairie de Paris.

Pour les associations, il s'agit surtout de « faire du préventif ». « Il n'y a pas de consensus scientifique sur les risques sanitaires du Wi-Fi mais, selon le principe de précaution, nous sommes favorables à une exposition minimum des populations », confie à ZDNet.fr, Stéphane Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'environnement. « On peut se demander si un accès Wi-Fi dans une bibliothèque est vraiment utile au regard de l'incertitude scientifique », poursuit-il. L'association recommande d'utiliser plutôt des solutions filaires ; une proposition reprise dans le moratoire.

La situation serait différente pour les réseaux sans fil installés en extérieur dans des jardins municipaux et sur des places publiques, comme le parvis de l'Hôtel de Ville. « En intérieur, il faut augmenter la puissance des bornes pour passer à travers les murs. En extérieur, si l'installation est bien faite, les bornes sont normalement suffisamment éloignées des utilisateurs »

(*) Priartem signifie « Pour une réglementation des implantations d'antennes relais de téléphonie mobile ».

Un moratoire sur le Wi-Fi dans les bibliothèques parisiennes voté en CHS

30 Novembre 2007

18:31 GMT

Agence France Presse

Copyright Agence France-Presse, 2007 All reproduction and presentation rights reserved.

PARIS, 30 nov 2007 (AFP) -

Le Comité hygiène et sécurité (CHS) de la Direction des affaires culturelles de la ville de Paris a voté le principe d'un moratoire sur le Wi-Fi dans les bibliothèques parisiennes, ont annoncé vendredi le syndicat SUPAP-FSU et deux associations environnementales.

"Les syndicats et associations, après avoir constaté les effets sanitaires du Wi-Fi et la possibilité de recourir à des solutions alternatives par câble, ont soumis au vote une motion réclamant un moratoire sur le développement du WiFi dans les bibliothèques et

musées", indique leur communiqué vendredi.

Les associations Priartem et Agir pour l'environnement mettent en avant les effets "génétoxiques" des ondes de 2.450 MHz (fréquence du Wi-Fi) pour demander des mesures de protection du personnel. Elles ont déjà demandé l'arrêt du Wi-Fi dans les écoles.

Selon les associations, plusieurs personnes de bibliothèques connectées à cette technologie sans fil ont témoigné de troubles tels que maux de tête, vertiges, malaises, douleurs musculaires ...

L'abstention lors de la réunion du CHS de la CFDT, de l'adjoint en charge de la culture au maire de Paris et des représentants de l'administration ont permis à la motion d'être adoptée, se félicitent les associations et le SUPAP-FSU. Toutefois, le vote "doit être suivi d'une décision politique de mise en oeuvre de ce moratoire", reconnaissent-elles.

Les ministères de l'Ecologie et de la Santé ont demandé un rapport sur les rayonnements, notamment du Wi-Fi, à l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset).

"C'est un sujet controversé", avec "une composante émotionnelle très forte", avait noté sa directrice générale Michèle Froment-Védrine lors de la présentation du programme de l'Afsset en septembre. "Les ondes ont toujours provoqué des peurs depuis le téléphone", avait-elle rappelé.

LÉGISLATION FRANÇAISE

15 Novembre 2007

Sud Ouest

Copyright 2007 Sud Ouest All Rights Reserved.

LÉGISLATION FRANÇAISE

Des limites hautes. Elles sont nombreuses les publications scientifiques à relever les dangers de l'exposition aux ondes électromagnétiques. Maux de tête, insomnie et plus grièvement cancers seraient provoqués par une exposition prolongée aux ondes.

L'association Priartem (pour une réglementation des implantations d'antennes-relais de téléphonie mobile). « Si incertitude il y a, elle porte seulement sur la fixation d'un seuil minimal au-dessus duquel on pourrait être sûr de l'innocuité de ces technologies. Certains chercheurs affirment en effet que, même à très faible dose, l'exposition prolongée est susceptible de favoriser le développement de certaines maladies », peut-on lire sur le site internet.

En France, il existe bien des intensités de champs électriques à ne pas dépasser mais leur niveau est bien plus élevé qu'ailleurs dans le monde. Elles s'expriment en volt par mètres et varient de 41 à 61 quand en Autriche, le plafond est fixé à 0,6 volt/mètre ou à 6 volts/mètres en Russie et en Chine.

Faut-il avoir peur des portables?

Sciences et éthique

14 Novembre 2007

La Croix

Copyright 2007 Bayard-Presse - La Croix "All Rights Reserved"

L'effet potentiel des ondes de téléphonie mobile et des antennes relais sur la santé inquiète. Des études ont été entreprises, parfois avec des résultats contradictoires

Saint-Cyr-l'École (Yvelines) en 2000, La Roquette-sur-Siane (Alpes-Maritimes) en 2003, Tulle (Corrèze) en 2005... Dans ces communes, plusieurs personnes se sont plaintes de troubles de la santé (migraines, troubles de la mémoire ou du sommeil, fatigue) et ont monté des associations de riverains afin de demander le démontage d'antennes relais implantées au cœur d'immeubles ou à proximité d'écoles. Ce que, dans la plupart des cas, elles ont obtenu. Plus grave, des cas de cancer d'enfants (cancer du sang, du cerveau) auraient été diagnostiqués et attribués, selon les plaignants, à l'existence de ces pylônes bardés d'antennes GSM (Global System for Mobile Communication) de téléphonie mobile supposées émettre des ondes électromagnétiques nocives pour la santé.

Assurément, l'effet potentiel des ondes de téléphonie mobile et des antennes relais sur la santé des citoyens n'en finit pas d'inquiéter. Fin octobre d'ailleurs, au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), se sont tenues les premières rencontres scientifiques de la Fondation santé et radiofréquences, financée pour moitié par des fonds publics et pour l'autre par des industriels, aux cours desquelles chercheurs et épidémiologistes ont tenté de faire le point (1). Avec un maître mot : étudier les effets de ces ondes afin de pouvoir instituer un dialogue entre scientifiques et représentants de la population.

Mais de quoi s'agit-il au juste ? Quelle est la nature des ondes et en quoi seraient-elles dangereuses ? Depuis plusieurs décennies déjà, l'homme côtoie dans sa vie quotidienne des appareils électriques et électroniques créant des champs électromagnétiques. Ainsi en est-il au contact des ordinateurs, écrans vidéo, télévisions, fours à micro-ondes, lampes fluorescentes, sèche-cheveux..., dont la puissance est généralement faible. La donne a toutefois changé avec le développement fulgurant des téléphones cellulaires ou portables : 4 millions de téléphones en service en France en 1997, 40 millions en 2005, reliés à 35 000 antennes relais quadrillant le territoire. Alors que les appareils domestiques émettent principalement des champs à extrêmement basses fréquences, ceux émis par les portables GSM sont des hyperfréquences (ou micro-ondes) fonctionnant autour de 900 et 1 800 mégahertz (MHz).

« Leur puissance, qui est variable en fonction de la qualité de la transmission entre le portable et l'émetteur, est de 2 watts au maximum, mais seulement de 25 milliwatts en moyenne, et la puissance absorbée – le débit d'absorption spécifique ou DAS – est nettement plus faible que celle correspondant à la norme de protection qui est de 2 watts par kilo dans l'organisme entier », écrit Jacques Joussot-Dubien, professeur de bio-électromagnétisme à l'université de Bordeaux, dans *Les Effets biologiques des rayonnements non ionisants* (Flammarion). Toutefois, en raison de la proximité de l'antenne du téléphone portable, environ la moitié de la puissance émise est absorbée par la tête, risquant alors de léser les vaisseaux sanguins, notamment la barrière hémato-encéphalique chargée d'empêcher l'entrée de substances toxiques dans le cerveau. D'où les craintes des utilisateurs.

De nombreuses études ont été entreprises, notamment dans les pays nordiques et aux États-Unis. Mais, menées aussi bien sur des animaux, sur des cellules en culture ou chez des personnes volontaires, à des échelles de temps et d'espace différentes, elles ne peuvent pas répondre exactement à la même question et sont, parfois, contradictoires. Ainsi, dans l'étude européenne Perform A sur le cancer, plus d'un millier de rats et de souris ont été entièrement exposés quotidiennement.

Une expérience qui a duré six ans et a coûté 8 millions d'euros, en partie financée par l'industrie. « Nous n'avons pas mis en évidence d'effets cancérigènes des rayonnements, pas plus que d'effets ayant facilité le développement de tumeurs préexistantes », a expliqué Isabelle Lagroye, de l'École de chimie et physique de Bordeaux-Mérignac.

Néanmoins, comme l'a montré Alain Vian, de l'université de Clermont-Ferrand, les ondes haute fréquence (900 MHz pendant 10 mn) engendrent une réaction de stress très rapide (au bout d'une demi-heure) chez la tomate. Mais, la morphologie des plantes se caractérisant davantage par de grandes surfaces et de petits volumes, elle ne peut être vraiment comparée à celles des animaux et des humains.

Chez l'homme justement, la situation est complexe. Piloté par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/OMS), le volet français de l'étude Interphone menée sur dix ans vient en effet d'être publié dans la Revue d'épidémiologie et de santé publique et montre une possible augmentation du risque d'une tumeur du cerveau, le gliome, chez les « forts utilisateurs » de téléphonie mobile. Ces derniers sont des personnes qui utilisent leur mobile depuis longtemps (près de quatre ans), qui s'en servent intensément, ou qui possèdent plus de deux téléphones. L'enquête a porté sur 350 patients âgés de 30 à 59 ans et souffrant d'une tumeur du cerveau ou du nerf acoustique, comparés à des témoins.

« Nos résultats indiquent une tendance générale, mais la marge d'erreur statistique est trop grande pour trancher définitivement », indiquent les épidémiologistes Martine Hours, de l'Inrets, et Elizabeth Cardis, du CIRC. Ce travail va tout de même dans le sens d'études suédoises (2003, 2004, 2006) montrant une augmentation du nombre de cas de tumeur cérébrale du côté où téléphone le patient, et s'accorde avec les déclarations récentes du docteur Lawrie Challis, responsable du programme britannique « Télécommunications mobiles et santé », sur le soupçon d'un risque de cancer pour les utilisateurs de plus de dix ans. Selon l'association Priartem, cette étude penche en faveur de la définition de nouvelles normes réglementaires, comme viennent de le demander une quinzaine de chercheurs nordiques, autrichiens, américains et chinois au sein du rapport BioInitiative publié fin août.

Un rapport que Michèle Rivasi, présidente du Centre de recherche et d'informations indépendantes sur les rayonnements électromagnétiques (Criirem), considère comme « un faisceau de preuves » en faveur « d'effets biologiques et sanitaires » des ondes électromagnétiques. Après avoir passé au crible plus de 2 000 études, ces biologistes, physiciens et cancérologues jugent que les normes d'exposition américaines et européennes prescrites par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non-ionisants (Icnirp) « ne suffisent pas à protéger la santé publique ». « Les risques engendrés par le téléphone portable se précisent, constate Denis Zmirou, professeur à l'université de Nancy et auteur de plusieurs rapports en 2001, 2003 et 2005 sur la téléphonie mobile. Notamment quand il est utilisé dans de mauvaises conditions (médiocre qualité de réception) ou intensément. Un risque qui touche environ une personne sur un million », poursuit le médecin. En revanche, « la nocivité éventuelle des antennes relais n'est absolument pas confirmée, d'autant plus qu'elles sont peu puissantes et que l'énergie diminue rapidement avec la distance, indique le professeur de santé publique. On constate environ 1 500 cancers de l'enfant par an en France et, forcément, on en observe dans le voisinage des antennes relais », conclut-il.

Dossier. Faut-il avoir peur des téléphones mobiles ? Débat. Doit-on réguler l'usage des téléphones mobiles ?

Sciences et éthique

14 Novembre 2007

La Croix

Copyright 2007 Bayard-Presses - La Croix "All Rights Reserved"

« Interdire la commercialisation de portables destinés aux enfants ». Daniel Oberhausen, Professeur de physique, association Priartem

Daniel Oberhausen est professeur de physique, association Priartem

« Il va falloir réglementer, comme pour le tabac. Car avec les téléphones portables et leurs produits dérivés aussi, il y a une possibilité d'intoxication, de pollution passive. Il faut déjà que les pouvoirs publics infléchissent leur discours, qu'ils promeuvent un usage raisonné et durable du téléphone portable et ne se fassent pas l'écho de la politique extrêmement consumériste et affairiste des fabricants et grands opérateurs de téléphonie mobile. Il n'y a qu'à voir la pression qu'ils exercent sur le public, notamment les jeunes, au travers de leurs campagnes publicitaires.

Dans un premier temps, il faut interdire la commercialisation de portables destinés aux enfants et lancer une grande campagne d'information sur les risques de l'utilisation des portables. Les organes des enfants, notamment le cerveau, ainsi que les systèmes immunologiques et hormonaux, sont en plein développement. Les parents doivent donc attendre l'âge de 15-16 ans pour offrir un portable à leur enfant ; s'il s'avère indispensable d'en posséder un plus tôt, on peut opter pour un téléphone doté d'une carte d'abonnement limité, ou bien choisir de communiquer par de succincts messages écrits (SMS), dont l'émission nécessite une puissance électrique moindre (petits pulses de moins d'1 W allant en diminuant). Ensuite, pour la plupart des usagers, un téléphone portable GSM dit de 2e génération de 900 ou 1800 MHz (mégahertz) est suffisant. Les nouveaux portables 2200 MHz (UMTS dit de 3e génération) pour la visiophonie ou les Wimax (3 à 5 GHz (gigahertz)) qui vont desservir les ordinateurs portables ne sont pas indispensables au plus grand nombre.

D'autre part, il faudrait rappeler que l'idéal est de téléphoner à l'extérieur, car un bâtiment, un train ou une voiture se comportant comme une cage de Faraday, ils ont tendance à gêner la transmission des ondes et donc à faire en sorte que l'appareil émette plus de puissance. Enfin, nous craignons que les antennes-relais aient aussi des effets néfastes sur la santé. Nous demandons donc de ne pas les installer sans l'accord de la population environnante (principe de démocratie citoyenne) et d'en limiter le nombre. Une revendication qui rejoint celle de ne pas pousser les citoyens à la consommation téléphonique. »

Janine Le Calvez,

Propos recueillis par J. B.
361 Mots
18 Octobre 2007
L'Humanité Dimanche
Copyright 2007 l'Humanité Dimanche. All Rights Reserved

présidente de l'association Priartém

HD. Les risques liés aux utilisations
d'un réseau

wifi sont ils nouveaux ?

Janine Le Calvez. Les fréquences utilisées par

ces réseaux sont les mêmes que celles des fours à micro-ondes (2 450 MHz).

Le problème c'est qu'elles émettent

en permanence, à la différence des fours ! Les ondes électromagnétiques produites
s'ajoutent aux autres

et comme pour l'implantation des réseaux de téléphonie mobile, le wifi

a été lancé sans évaluer son impact sur la santé. On nous vend du « sans-fil » en
utilisant des arguments incomplets qui ne prennent pas

en compte les risques d'utilisation, c'est pourquoi nous recommandons l'utilisation des
réseaux

avec fils, même pour l'utilisation

des téléphones domestiques.

HD. Vous-même, avez-vous

un téléphone portable ?

J. L. C. Oui. Mais je l'utilise comme

un complément de mon téléphone

fixe. Je l'éteins tous le temps,

je ne l'utilise qu'en cas de besoin

et j'écoute mes messages. Je rappelle les gens depuis un téléphone fixe filaire.

HD. D'où est venue l'alerte concernant le wifi ?

J. L. C. Notre association tire

la sonnette d'alarme depuis longtemps sur les effets des ondes électromagnétiques sur

l'organisme, mais c'est de Grande-Bretagne

que l'alerte a été donnée cette fois-ci. Une scientifique, le Pr Stewart

a recommandé de ne pas utiliser

de réseau wifi dans les écoles, respectant ainsi le principe de précaution. D'autres pays en Europe, comme l'Allemagne ou l'Autriche, tentent de faire respecter ce principe. Nous relayons cette information aujourd'hui. Cela ne veut pas dire

que nous ne voulons pas d'Internet dans les écoles, mais nous disons simplement qu'il faut s'en tenir à un réseau filaire classique pour l'instant.

HD. Le Grenelle de l'environnement n'est-il pas un lieu idéal

pour aborder ces questions ?

J. L. C. Si, en effet, mais seules

les grosses ONG sont présentes !

Et malheureusement, la téléphonie mobile, le wifi, le bluetooth comme

le nucléaire font partie des grands absents des groupes de travail !